**QUESTIONNAIRE DESTINE AUX NOUVEAUX ELEVEURS** (à joindre à la demande d’affixe)

Vous n’avez pas à avoir peur de remplir ce questionnaire. Si vous avez lu les statuts et les différents documents
du LOS et du CCG, vous n’aurez pas de peine à y répondre. Il n’est dans tous les cas pas éliminatoire.
En cas de question, n’hésitez pas à nous contacter.

1. Quelle est la date de création du Cat Club de Genève et du Livre des origines?
2. Quel est le but du Cat Club de Genève?
3. Pour l’Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaire (OSAV),
à partir de combien de chatons par an un éleveur doit-il se déclarer et faire une formation?
4. A-t-on le droit de faire vivre ses chats en cage?
5. Petit historique de la race que vous souhaitez élever?
6. Résumé du standard de la race que vous souhaitez élever?
7. Pourquoi avez-vous choisi cette race?
8. Quelles sont vos motivations?
9. Avez-vous un plan d’élevage et quel est-il?
10. A quoi sert une exposition féline?
11. Qu’est-ce qu’un pedigree?
12. Qu’est-ce que le code EMS?
13. Que veut dire EXO a 21 33?
14. Qu’est-ce que la consanguinité?
15. En débutant l’élevage, peut-on l’utiliser?
16. Comment choisir un mâle pour sa femelle?
17. Qu’est-ce qu’un certificat de saillie?
18. Quand doit-on remplir la demande de pedigrees pour les chatons ?
19. D’après nos statuts combien de portées une chatte peut-elle avoir par année?
20. Quelle est la durée de la gestation d’une chatte?
21. D’après nos statuts à partir de quel âge un chaton peut-il être vendu ou cédé?
22. Quelle est la température corporelle du chat?
23. D’après nos statuts quels vaccins obligatoires un chaton doit-il avoir reçus pour pouvoir être vendu?
24. Quels tests (génétiques, sanguins, radiographie, échographie, etc.) conseille-t-on
pour une meilleure sélection des sujets d’élevage?
25. D’après nos statuts pour combien de chatons par portée peut-on demander des pedigrees?
26. D’après nos statuts peut-on laisser le choix à l’acheteur d’avoir un chaton avec ou sans pedigree?
27. Comment détermine-t-on le prix d’un chaton?
28. Quels documents doit-on obligatoirement fournir lors de la vente d’un chaton?

Nous vous invitons vivement à prendre connaissances des statuts (règlement d’élevage et règlement d’exposition) sur le site du CCG ([*www.catclubdegeneve.ch*](http://www.catclubdegeneve.ch)). Pour les standards, rendez-vous sur le site du LOOF ([*www.loof.asso.fr*](http://www.loof.asso.fr) ) ou sur Google.